

Projet potentiel de parc éolien : Des retombées collectives possibles

Chère concitoyenne, Cher concitoyen

À la demande de plusieurs citoyens et citoyennes concernant les redevances, la municipalité de Saint-Adelphe souhaite vous informer concernant les sommes attribuables dans le cadre du projet potentiel de parc éolien de TES Mauricie qui est actuellement à l'étude sur notre territoire. Selon les informations transmises par l'entreprise privée responsable de ce projet, la municipalité pourrait recevoir plus ou moins 1 200 000.00 \$ par année en redevances si celui-ci voyait le jour.

En 2025, cette somme représente approximativement 55% du budget annuel de la municipalité.

Avec une population d'environ 950 habitants, ce montant équivaut à plus de 1 260 \$ en redevances par citoyen annuellement. Il s'agit d'une importante somme récurrente pour les 20 prochaines années qui permettrait à notre communauté de réaliser des projets structurants, **sans augmenter nécessairement le fardeau fiscal des contribuables.**

***Sans être exhaustif, le tableau qui suit est seulement à titre indicatif mentionnant la réalisation de certains projets dont la municipalité devra éventuellement s'acquitter.**

Retombées collectives envisagées

CATÉGORIE	PROJETS ET ACTIONS
Infrastructures essentielles Sécurité routière	<ul style="list-style-type: none"> • Réfection de routes et trottoirs • Remplacements de ponceaux • Amélioration et prolongation du réseau d'eau potable et d'égouts, drainage de rues • Éclairage public au DEL
Services collectifs et bâtiments municipaux	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à niveau de l'hôtel de ville, de la caserne et du garage municipal • Partenariat d'entente régionale avec la Régie des incendies (RICM) • Participation financière pour la construction d'une caserne centrale (RICM) • Bibliothèque et centre communautaire plus accessibles et adaptés • Participation financière à l'OMH
Loisirs et qualité de vie	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement d'un parc riverain et de terrains multisports

Développement économique local

- Gratuité pour tous les enfants de la municipalité fréquentant le camp jour.
- Piste cyclable, piste de ski de fond
- Soutien aux organismes
- Activités festives et intergénérationnelles
- Soutien commerce de proximité (COOP)
- Soutien aux entrepreneurs pour des logements abordables
- Amélioration des circuits patrimoniaux et signalisation
- Projets phares de mise en valeur du territoire
- Fonds pour imprévus et catastrophes naturelles
- Capacité de financer un grand projet structurant sans recours à l'endettement

Réserve stratégique

Un choix collectif et réfléchi

Il convient de souligner que ce projet demeure actuellement en cours d'examen, et qu'il nécessite encore l'obtention des approbations et autorisations requises auprès de nos instances gouvernementales. La municipalité analysera avec rigueur l'ensemble des enjeux économiques, sociaux et environnementaux avant de prendre toute décision **et ce, selon les lois et règlements en vigueur.**

Aucune instance municipale ne peut faire abstraction aux Orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) adopté en décembre 2024 par le gouvernement du Québec.

Conclusion

Le projet de parc éolien, s'il se concrétise, pourrait constituer une occasion historique pour Saint-Adelphe. Il permettrait d'investir dans nos infrastructures, d'améliorer nos services et de bâtir un avenir prospère et solidaire pour les générations futures sans subir le fardeau de l'endettement municipal tout en respectant la capacité de payer des adelphiens et adelphiennes.

Néanmoins, les revenus anticipés, tels que présentés par l'entreprise privée, démontrent qu'un tel projet pourrait offrir à notre communauté **une opportunité exceptionnelle de développement durable et collectif.**

En réponse aux attentes et aux demandes exprimées par les citoyennes et citoyens

Veillez agréer, l'expression de mes considérations distinguées



Le maire, Paul Labranche